

NEWSLETTER #7

HUGUETTE TIEGNA, DÉPUTÉE DE LA 2ÈME
CIRCONSCRIPTION DU LOT



EDITO

Chères Lotoises, Chers Lotois,

Le nombre de personnes positives à la Covid-19 est en diminution, le confinement commence à porter ses fruits. Cependant, nous ne devons pas relâcher nos efforts avant de retrouver un rythme normal. Le Président de la République a annoncé un allègement du confinement en trois phases jusqu'au 20 janvier prochain afin de pouvoir maîtriser l'épidémie et d'éviter une 3ème vague.

Même si la période est difficile, nous devrions pouvoir passer les fêtes de fin d'année avec nos proches dans le respect évident des gestes barrières.

Depuis le 28 novembre, les mesures de confinement sont plus souples et les commerces ont pu rouvrir. Egalement, les déplacements sont désormais autorisés dans la limite de 20 kilomètres pendant 3h pour le sport et les promenades.

Le 15 décembre pourrait marquer l'entrée d'une nouvelle étape si la situation sanitaire le permet.

Respectons les gestes barrières et mobilisons nous pour éviter une troisième vague.

Je reste à votre disposition et à votre écoute. Bonne continuation et prenez soin de vous.

HUGUETTE TIEGNA

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ACTU POLITIQUE >



2 délits sont créés pour sanctionner les atteintes à l'environnement :

- un délit général de pollution sanctionnant les négligences, imprudences ou manquements à une obligation de sûreté conduisant à une pollution des eaux ou des sols ;
- un délit de mise en danger de l'environnement : le simple fait d'avoir exposé directement l'environnement à un risque immédiat de dégradation substantielle (de la faune, de la flore, de la qualité des sols ou de l'eau) en violant de façon manifestement délibérée une obligation de sécurité ou de prudence.

Dans les cas les plus graves, les peines pour le délit d'écocide vont jusqu'à 10 ans de prison et 4,5 millions d'euros d'amende.

 **CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT**

La ministre de l'Ecologie Barbara Pompili a présenté les premiers arbitrages du gouvernement après les propositions de la Convention citoyenne pour le climat. **Une proposition de loi suivra en janvier.**



La loi d'accélération et de simplification de la vie publique (Asap) a été publiée au Journal officiel du 8 décembre.

SANTE >

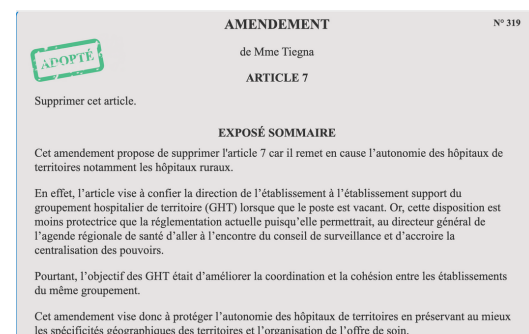
PROTÉGER L'AUTONOMIE DES HÔPITAUX DE TERRITOIRES

Le 1er décembre en Séance publique, j'ai défendu les inquiétudes des hôpitaux à propos de l'article 7 de la proposition de loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification. En effet, j'ai fait remonter, le risque de centralisation des décisions et la possible remise en question de l'autonomie des établissements, eu égard aux spécificités géographiques de notre territoire et le maillage de l'offre de soin.

L'Assemblée nationale a adopté, ce **mardi 8 décembre 2020**, en première lecture, cette proposition de loi du Groupe LaREM, visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.

Nous avons voté **des avancées majeures pour redonner de la souplesse à notre système de santé :**

- **Faire confiance aux acteurs de terrain, notamment en élargissant les compétences des sages-femmes et des masseurs kinésithérapeutes.**
- **Réinvestir le rôle des services de soins pour une meilleure qualité de vie des soignants.**
- **Transformer la gouvernance hospitalière, avec, par exemple, l'ouverture du directoire aux personnels non-médicaux, aux étudiants en santé et aux usagers.**
- **Mettre fin aux excès de l'intérim médical.**



BANQUE & ASSURANCE >

GESTION DES CRISES BANQUES ET ASSURANCES

Le 18 novembre, je participais à une réunion avec la commission des affaires économiques sur le suivi des conséquences économiques du confinement pour le secteur des banques et des assurances. Les banques ont été des acteurs centraux du financement de l'économie. Leur accompagnement a été vital pour protéger les entreprises françaises face au risque économique.

Cependant, l'enjeu reste l'activité de couverture des risques et le rôle des assurances dans la gestion de la crise. Le ministère de l'économie promeut une incitation fiscale pour les entreprises à se constituer des provisions. En effet, lundi 7 décembre Bruno Le Maire a annoncé qu'"il n'y aurait pas d'assurance pandémie obligatoire".

Une réflexion au niveau national et européen sur la solvabilité des banques et la couverture des risques par les assurances est à mener pour anticiper le futur, si la crise perdure.



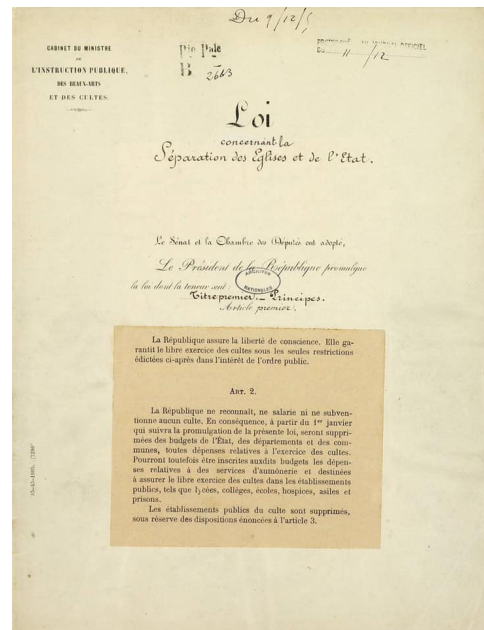


SOCIETE >

SÉPARATISME RELIGIEUX

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, et le Garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti ont présenté, les grands axes du projet de loi confortant les principes républicains. Ce texte, sera présenté ce 9 décembre en Conseil des ministres.

- Un des premiers objectifs du projet de loi est de **garantir la transparence des conditions de l'exercice des cultes et de protéger les associations**, devenues les cibles et les victimes de l'islam politique ;
- Ce texte a également pour objectif de **défendre deux institutions fondamentales, l'école et la famille**, face aux dérives de certains ;
- Le projet de loi prend des **mesures importantes contre la haine**, dont le rôle déterminant dans la radicalisation s'est encore démontré, tragiquement, après l'assassinat de Samuel Paty.



COVID-19 >

LES MESURES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE

Les mesures prises pour le monde du sport

Le Président de la République, a annoncé mardi 17 novembre, le lancement de plusieurs initiatives et de nouvelles aides à hauteur de 400 millions d'euros en faveur des acteurs du monde du sport amateur et professionnel.

Les mesures pour le monde du sport (1/2)

Le Président de la République a annoncé le 17 novembre plusieurs initiatives et de **nouvelles aides à hauteur de 400 millions d'euros** en faveur du **sport amateur et professionnel**.

Pour le sport amateur :

- Mise en place en 2021 d'un **"Pass Sport"** pour aider les familles à payer **leurs adhésions et acheter les équipements sportifs nécessaires**.
- Le **fonds d'urgence** de 15 millions d'euros alloué aux associations sportives sera **reconduit en 2021**;
- Un crédit supplémentaire de **20 millions d'euros** sera accordé aux fédérations pour couvrir leurs pertes sur licences ;
- Sur 80 000 postes de service civique, **5000 seront dédiés au sport**, afin de pouvoir intervenir dans les clubs.

Le retour envisagé des mineurs dans les clubs de sport en décembre :

- Si l'évolution de l'épidémie le permet, le Président de la République souhaite que les jeunes mineurs aient la possibilité de **reprendre le sport en club au mois de décembre**, en respectant des protocoles sanitaires renforcés.

Huguette TIEGNA
huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr



Les mesures pour le monde du sport (2/2)

Pour le sport professionnel :

- La commission européenne a donné son feu vert au **fonds de compensation de la billetterie à hauteur de 107 millions d'euros**;
- Les clubs professionnels seront **exonérés de cotisations sociales pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2020** sans critère de baisse du chiffre d'affaires;
- Une collectivité bailleur qui renonce à faire payer à un club (professionnel ou amateur) le loyer de ses infrastructures serait **remboursé à moitié par l'Etat** ;
- Le Président a pris des engagements pour **les salles de sport** qui pourraient bénéficier d'aides **du fonds de solidarité**, au-delà du plafond actuel de 10.000€

Pas de retour immédiat des spectateurs dans les stades :

- Le retour des spectateurs dans les stades ou les salles ne pourra se faire avant le **début de l'année 2021**;
- **Une jauge sera obligatoire** au regard de la capacité que peut recevoir un stade ou une salle.

Huguette TIEGNA
huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr



Le dispositif "Un jeune une solution"

Depuis le 23 juillet dernier, le Gouvernement a lancé le plan, **"1jeune1solution"**.

Ce dispositif au service de **l'emploi et de la formation des jeunes** est doté **6,7 milliards d'euros**.

Depuis son lancement :

- Près de **700.000 jeunes** de moins de 26 ans ont été **embauchés** en août et septembre 2020;
- Près de **50.000 entreprises** ont fait la demande de **compensation des cotisations patronales** prévue jusqu'à **4000€**;
- A la fin du mois de septembre 2020, le nombre de **contrats d'apprentissage** signés sur l'année était de **314.000**, un chiffre proche du record de 2019.

Huguette TIEGNA
huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr



Dispositif 1jeune 1 solution

Le dispositif 1a jeune 1 solution, lancé à l'initiative du Gouvernement en juillet dernier, accompagne les jeunes dans l'emploi et dans la formation à travers 3 priorités : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle, orienter et former des jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir et accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

Congés payés

L'Etat apporte un soutien supplémentaire aux entreprises touchées par la crise sanitaire en prenant en charge une partie des congés payés. Annoncé le 3 décembre, l'État prendra en charge 10 jours de congés payés pour les entreprises les plus lourdement impactées par la crise sanitaire.



DANS LE LOT

CULTURE >

1 MILLION POUR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOT

Le Plan de relance prévoit 20 millions d'euros pour les projets de rénovation de musées territoriaux et de centres d'archives. Les archives départementales de Cahors bénéficieront d'une aide financière de 1M€ dans le cadre de ce plan FranceRelance.

SANTE >

HOPITAL DE GOURDON



Lundi 30 novembre, j'ai rencontré Monsieur Olivier-Max Bariot, directeur du Centre hospitalier Jean Coulon de Gourdon, en présence de membres de la direction.

L'occasion d'aborder plusieurs sujets, notamment, en cette crise sanitaire, la gestion et la prise en charges des patients Covid-19, avec une plus grande efficacité lors de ce deuxième confinement.

Nous avons également parlé du projet immobilier de restructuration de l'hôpital et de l'EHPAD. Ainsi que des difficultés de recrutement du bassin et la question de l'emploi du conjoint. L'hôpital de Gourdon possède 336 lits et places et un EHPAD de 187 places : le centre hospitalier est le plus gros employeur du bassin gourdonnais.

L'importance du maillage de l'offre de soin dans le Lot et la fréquentation du service des urgences montre le dynamisme de la structure et l'importance qu'il a auprès des habitants(es).

ECONOMIE >

ATELIERS NUMÉRIQUES



J'ai participé à une belle initiative en soutien aux commerçants, co-construite avec le crédit agricole, l'IUT de Figeac et l'agence Lo&Li de Figeac et qui permet d'organiser des ateliers numériques en faveur des commerçants de proximité.

L'objectif de la mission est de proposer un accompagnement numérique pour les commerçants grâce aux aides proposées par le gouvernement et des jeunes étudiants spécialisés sur le sujet. En effet, les jeunes de l'IUT de Figeac, dont je salue l'engagement, les assistent à distance pour l'instant en attendant que le présentiel soit possible, ils sont très motivés par cette mission qui les valorise auprès des professionnels et leur permet de se sentir très utiles en cette période difficile.

Je suis favorable à ce qu'une telle initiative soit portée par le ministère de l'éducation afin de permettre aux jeunes d'aider nos commerçants à adopter le numérique.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, je me suis entretenue avec le cabinet de Madame Sarah EL HAÏRY - Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement pour faire avancer le sujet.

SOLIDARITE >



UN TÉLÉTHON À DOMICILE

Le vendredi 4 décembre, je me suis rendue aux côtés d'Evgenia et Claude- Emmanuel Robin, gérants du restaurant étoilé L'Allée des Vignes à Cajarc, en présence de parents d'enfants atteints de myopathie de Duchenne. J'ai tenu à soutenir leur initiative solidaire mise en place dans le cadre du Téléthon.

Sensibles à la maladie génétique dont les enfants souffrent, les gérants ont souhaité cette année, créer une action de « Téléthon à domicile ». **Avec les enfants, ils ont imaginé un désert unique dont les profits seraient uniquement destinés au Téléthon.**